



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'une bonne maîtrise de la rédaction des contrats et conditions générales pour aménager la responsabilité de l'entreprise
- Identifier les risques de mécanismes contractuels aggravant potentiellement la responsabilité de l'entreprise
- Cerner le rôle de l'assurance et du transfert de risque
- Savoir tirer avantage de ces mécanismes juridiques



PUBLIC

Directeur / responsable et collaborateur des services assurance, juridique, risk manager



PRÉREQUIS

Avoir suivi « ST032 - Responsabilités et assurances : l'essentiel » ou expérience professionnelle équivalente



CONTENU

- Les clauses limitatives de responsabilité
 - typologie, définition et objet
 - validité / limites / nullité
 - régimes spécifiques applicables (BtoB et BtoC)
- Les clauses extensives de la responsabilité
 - définition et objet
 - identification et évaluation des enjeux et conséquences lors de la rédaction de la convention
 - conseils rédactionnels
- L'implication de l'assurance
 - l'assureur – partie tierce au contrat à laquelle la charge du risque peut être transmise
 - l'obligation de l'assureur ou l'obligation d'être assuré?
 - la distribution du risque à des assureurs additionnels



POINTS FORTS

Stage donnant une vue d'ensemble et pratique sur les mécanismes contractuels d'aménagements de la responsabilité, indispensable à la familiarisation avec ces mécanismes pour les reconnaître et le cas échéant limiter les risques dans les opérations courantes de l'entreprise (ventes et prestations de services)

Durée

4 heures

Niveau

Perfectionnement

Tarif

480 € HT (adhérent AMRAE)

560 € HT (non adhérent)

Dates

1 avril 2026 (matin)

15 octobre 2026 (après-midi)

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours, exercices, test d'évaluation des acquis

Intervenant

Avocat spécialisé en droit des contrats